

# MODERNISATION DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

## Pourquoi ce projet ?

Le projet de modernisation de l'axe Granville-Avranches et de la RD973, répond à plusieurs objectifs :

- ◆ assurer une circulation fluide et sécurisée sur un axe de circulation structurant ;
- ◆ améliorer la sécurité routière sur les secteurs sensibles (Zone d'Activités du Croissant) ;
- ◆ renforcer les liaisons entre les pôles d'emplois, les zones d'activités et les équipements publics ;
- ◆ concilier le développement du territoire et la préservation des milieux naturels.

4

réunions  
publiques



Donnez votre avis et exprimez-vous sur [concertation-granvilleavranches.fr](http://concertation-granvilleavranches.fr)

Le Département de la Manche engage une démarche de concertation préalable du 23 juin au 22 septembre 2025 sous l'égide de deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP), qui veillent à la transparence et à l'équité du processus.

8

permanences  
en mairies

## Les dates clés

23 juin 2025

### LANCEMENT DE LA CONCERTATION

◆ 24 juin 2025

Réunion publique

AVRANCHES

Salle Victor Hugo, de 19 h 30 à 22 h

◆ 2 juillet 2025

Permanences mairie

BACILLY, de 10 h à 12 h

LOLIF, de 14 h à 16 h

◆ 3 juillet 2025

Réunion publique

GRANVILLE

Salle multisports de la Cité des Sports, de 19 h 30 à 22 h

◆ 7 juillet 2025

Permanences mairie

MARCEY-LES-GRÈVES, de 9 h 30 à 12 h

SAINT-PAIR-SUR-MER, de 13 h 30 à 17 h

◆ 4 septembre 2025

Permanences mairie

SAINT-PLANCHERS, de 14 h à 16h30

SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX, de 17 h à 19 h

◆ 9 septembre 2025

Réunion publique

FOLLIGNY

Salle des fêtes du Carrefour Bailly, de 19 h 30 à 22 h

◆ 12 septembre 2025

Permanences mairie

SAINT-PIERRE-LANGERS, de 9 h 30 à 12 h

SARTILLY-BAIE-BOCAGE, de 14 h à 17 h

◆ 18 septembre 2025

Réunion publique

SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Salle culturelle de l'Étoile, de 19 h 30 à 22 h

22 septembre 2025

### CLÔTURE DE LA CONCERTATION

manche.fr



LA Commission nationale du débat public  
MA PAROLE A DU POUVOIR

RÉGION  
NORMANDIE

LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT